



## **Autorisation de déplacements et la contribution parentale**

Peut importe où se trouve votre service de garde, certains de vos employés auront de la difficulté à se rendre au travail vu les nouvelles restrictions de déplacements. L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) veut vous aider à ce niveau.

---

## **Modèle de lettre pour autoriser le déplacement de votre personnel**

Vu les restrictions de déplacement entre les régions, l'AGPQ a mis en ligne sur son site Internet, [www.agpq.ca](http://www.agpq.ca), un modèle de lettre que vous pouvez télécharger et adapter à votre garderie afin de permettre aux membres de votre personnel de se déplacer de la maison au travail et vice versa.

Il est à noter que notre modèle, n'est pas un modèle officiel accepté par les autorités mais en ce moment, nous n'avons pas accès à un tel modèle. Il faut se rappeler que les policiers sont au courant du rôle des garderies privées subventionnée dans les mesures d'urgence.

---

## **Contribution parentale**

Nous venons de terminer notre conférence téléphonique avec le ministre de la Famille. En ce moment, le gouvernement n'a pas pris position quant à la contribution parentale. Le ministre demande plus de temps. À suivre...

---

## **Ensemble, unis et forts!... ça va bien aller...**

Le conseil d'administration de l'AGPQ

Samir Al-Hamad, Mona Lisa Borrega, France Quirion, Lorraine Bégin, Catherine Moreau, Guylaine Painchaud et Lucia Spiridigliozzi.

Ainsi que notre équipe; Nathalie Alain et Guylaine Guy.



**AGPQ**

7077 rue Beaubien Est, Bureau 209,

Montréal (Québec) H1M 2Y2

Tél : 514-485-2221 poste 0

Sans Frais : 1-888-655-6060

Web : [www.agpq.ca](http://www.agpq.ca)